

Haguenau, le 10 avril 2025

Objet : projet de forage exploratoire à Soufflenheim - consultation du public.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation du public sur le projet de forage exploratoire à Soufflenheim, s'est tenue une réunion publique le 14 mars dernier au Ceram.

Elle a réuni une forte affluence, ne permettant pas à toutes les personnes s'étant déplacées d'y participer. Informés de la situation, le commissaire enquêteur, le Maire de Soufflenheim, et l'opérateur Lithium de France, ont annoncé, en ouverture de réunion, ainsi qu'aux personnes restées à l'extérieur, leur souhait d'organiser une réunion publique complémentaire.

Toutefois, des événements inquiétants ont conduit à reconsidérer la situation : propos diffamatoires, menaces et intimidations portées à l'encontre des élus, tags sur les murs de la ville de Soufflenheim... Dès le démarrage de la réunion publique, des menaces ont également été proférées et des agressions verbales se sont produites à l'encontre de sept participant(e)s. Lithium de France, employeur de certaines victimes, en a informé la gendarmerie de Soufflenheim et se réserve le droit de porter plainte.

Nous regrettons vivement le climat difficile et violent dans lequel a démarré ce processus de concertation. Cela altère la qualité des conditions de dialogue entre les porteurs du projet et les habitants de Soufflenheim. Nous avons donc pris la décision, en accord avec le commissaire enquêteur, de ne pas donner suite au projet de réunion complémentaire.

Malgré ces tensions, le processus de consultation du public se poursuit sous l'égide du commissaire enquêteur, et dans le strict respect de la procédure.

Le dossier complet du projet est disponible en ligne et en mairie. Les permanences de Monsieur le commissaire enquêteur continuent dès le 16 avril. Les registres sont disponibles en ligne et en mairie afin que chacun puisse formuler ses observations jusqu'au 11 juin. Les questions "non techniques" peuvent être adressées directement à Monsieur le commissaire enquêteur, et les questions "techniques" à l'opérateur.

Par ailleurs, fidèles à notre engagement de dialogue, et au-delà du cadre réglementaire, nous continuons à aller à la rencontre des habitants, et nous diffuserons prochainement les réponses aux principales questions et objections qui ont été formulées.

Espérant que les conditions d'échanges redeviennent propices à un dialogue serein, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre réelle considération.

Guillaume Tarnaud,
Directeur Général Délégué

